

4. UN FINANCEMENT PARTICIPATIF

- Chaque commune délibère et donne à l'Association Mon Tro Breizh un « Bon pour lever une Pierre » qui vaut autorisation faite à l'association d'ouvrir le financement participatif. La commune communique également pour orienter les dons vers l'association et sollicite les mécènes locaux (commerces, entreprises, particuliers...).
- Les mécènes déposent leurs dons auprès de l'Association Mon Tro Breizh qui les défiscalise.
- Lorsque la « Pierre Levée » est financée, l'Association Mon Tro Breizh passe commande à l'Association IGGB qui livre alors la commune.
- Une commune peut également financer tout ou partie de sa/ses « Pierre(s) Levée(s) ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

66 euros par jour

Un marcheur, c'est un consommateur... Un marcheur dépense en moyenne 66 euros par jour pour se nourrir, se déplacer, se loger...

280 millions d'euros par an

300 000 marcheurs empruntent chaque année les chemins de Compostelle. Les retombées économiques annuelles s'élèvent à 280 millions d'euros...

20 000 marcheurs

20 000 marcheurs empruntent déjà chaque année les itinéraires du Tro Breizh® avec Mon Tro Breizh® (objectif : 200 000...)

5. UNE OPÉRATION LÉGÈRE POUR LES COMMUNES :

- Il faut délibérer.
- Remplir le « Bon pour lever une Pierre ».
- Communiquer localement (bulletins municipaux, réseaux sociaux, contacts directs...), rechercher du mécénat, l'orienter vers l'association.
- Choisir un emplacement (sur l'itinéraire, dans les sens de la marche...).
- Effectuer la déclaration de travaux préalable.
- Assurer la pose de la « Pierre Levée ».
- Chaque « Pierre Levée » est ensuite inaugurée en présence du Maire et de ses Adjoints, de l'Association Mon Tro Breizh, de l'Association IGGB/UNICEM et de tout autre acteur directement intéressé au projet. Cette inauguration est médiatisée.

Tout au long de ce processus, vous pouvez compter sur l'accompagnement de l'Association Mon Tro Breizh que vous pouvez découvrir sur :

www.montrobreizh.bzh

Association Mon Tro Breizh
Résidence Kastell-Paol - B01
15, Place de l'Evêché - 29250 Saint-Pol-de-Léon
Tél. : 02 98 78 39 55
Mail : demat@montrobreizh.bzh
www.montrobreizh.bzh



LES PIERRES LEVÉES DE MON TRO BREIZH®

Et si toutes les communes traversées par le Tro Breizh® avec Mon Tro Breizh® se mettaient à « lever des pierres » pour dessiner le chemin préféré des Bretons tout autour de la Bretagne ?



Un projet porté par l'Association Mon Tro Breizh, l'UNICEM Bretagne (Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction) et l'Association IGGB (Indication Géographique Granit de Bretagne)

MON TRO BREIZH®



- Une grande itinérance pédestre de 2000 km qui fait le Tour de la Bretagne et traverse votre commune
- Lauréat d'un appel à projets lancé par le Conseil Régional de Bretagne en 2018
- Déjà 1000 km ouverts entre Quimper, Saint-Pol-de-Léon, Tréguier, Saint-Brieuc, Saint-Malo et Dol-de-Bretagne
- 20 Communautés de Communes et/ou d'Agglomérations engagées dans le projet par convention (60 en 2024)
- 130 communes traversées (300 en 2024)
- Près de 500 hébergeurs, restaurateurs, commerçants, artisans, producteurs, sites et intervenants culturels référencés en lien avec les Offices de Tourisme

L'ASSOCIATION MON TRO BREIZH®



- Est reconnue d'intérêt général
- Est adhérente au Réseau Produit en Bretagne
- Est membre de la marque Bretagne
- Est lauréate du Prix Kannadour Ar Brezhoneg Produit en Bretagne 2021
- N'est pas une association confessionnelle et les « Pierres Levées » ne portent pas de signes religieux

1. L'IDÉE

Que toutes les communes traversées par le Tro Breizh® avec Mon Tro Breizh® se mettent à « lever des pierres » pour dessiner toutes ensemble le chemin préféré des Bretons tout autour de la Bretagne ?

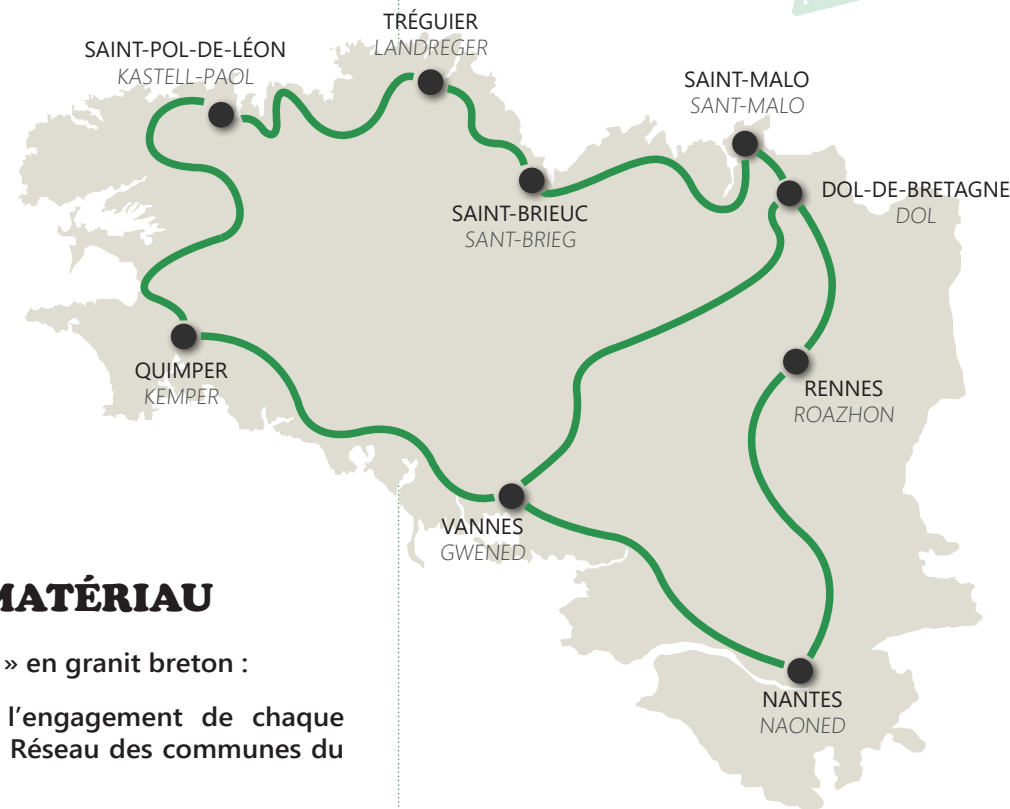
2. LE MATÉRIAU

Des « Pierres Levées » en granit breton :

- qui matérialisent l'engagement de chaque commune dans le Réseau des communes du Tro Breizh®
- qui permettent aux marcheurs d'identifier le territoire traversé et de faire le lien avec les hébergements et le tissu économique communal
- qui permettent à l'UNICEM et à l'Association IGGB de raconter l'histoire du granit breton et sa géologie en une Route des Granits qui épouse l'itinéraire du Tro Breizh® avec Mon Tro Breizh®

3. DES « PIERRES LEVÉES » NORMÉES

Hauteur totale = 2 m
Hauteur (hors sol) = 1,50 m
Façade = 30 cm
Côté = 15 cm



Hermine en façade, nom de la commune en français sur un côté, en breton ou gallo sur un autre côté

Avec un évidement en face arrière permettant d'intégrer un QR Code (lien vers l'itinéraire, informations pratiques...)

Coût de la « Pierre Levée » = 3000 euros